

[Traduction libre] Il est peu probable que le **secteur résidentiel** constitue un marché important pour le commerce à contrat d'un rendement énergétique accru. . . Ce concept aura sans doute peu d'effets sur les habitations de type unifamilial en raison de la grande influence du style de vie et du comportement sur l'utilisation d'énergie. Par conséquent, il est difficile de prédire les économies qui seront réalisées et d'en connaître les diverses sources.

4.40 Nous reconnaissons que de telles difficultés existent, mais nous croyons que les services publics d'électricité devraient étudier activement la possibilité d'offrir un tel programme. Les améliorations auxquelles nous pensons ne nécessiteraient pas de grands changements de style de vie ou de comportement; par exemple, contrairement à ce qui se produirait dans certains pays d'Europe, il y a peu de chances au Canada que l'amélioration de l'isolation, entre autres choses, serve à augmenter la température à l'intérieur des maisons plutôt qu'à réaliser des économies.²¹

4.41 Le Comité recommande que des normes légales soient adoptées relativement à la consommation de carburant des automobiles et des camions.
(Recommandation provisoire n° 10)

4.42 Il n'est pas vraiment nécessaire de commenter cette recommandation puisque le gouvernement fédéral a indiqué dans le Plan vert son intention de s'y conformer. Le Comité croit cependant qu'il conviendrait de rendre ces normes plus rigoureuses qu'elles ne l'ont été par le passé et que le Canada ne devrait pas nécessairement continuer à suivre les normes générales de rendement du carburant adoptées aux États-Unis à l'égard des véhicules automobiles. Ainsi, nous avons été encouragés par le fait que l'Association canadienne des automobilistes s'est dite en général favorable à ce que le Canada adopte, sur les systèmes d'échappement des véhicules, les normes rigoureuses actuellement proposées en Californie²². Le Comité convient que le marché des voitures neuves s'étend au monde entier et que la part qu'occupent les États-Unis sur ce marché sera toujours supérieure à celle du Canada. Nous croyons cependant que le Canada devrait prendre l'initiative de proposer des normes plus exigeantes. À notre avis, bon nombre d'Américains seraient heureux de telles normes et les appuieraient.

4.43 Reconnaissant que les forêts du Canada représentent un réservoir très important de carbone atmosphérique et que les pertes attribuables à l'exploitation commerciale ainsi qu'aux incendies de forêt, aux insectes et aux maladies ont entraîné le déboisement des forêts et terres sauvages d'intérêt commercial à un rythme supérieur à celui du reboisement, le Comité recommande :

- a) que le gouvernement fédéral accélère les négociations des ententes fédérales-provinciales sur la gestion des forêts du Canada;
- b) que l'on prie instamment les gouvernements provinciaux de faire en sorte que les terres insuffisamment reconstituées (TIR) fassent l'objet d'un repeuplement adéquat, par le biais de programmes de plantation ou la régénération naturelle de la couverture forestière, dans un délai raisonnable;
- c) que les pertes attribuables aux incendies de forêt, aux insectes et aux maladies soient limitées dans la mesure du possible;